



## Charte de la Bulle d'Air

### Mission de la Bulle d'Air

LA BULLE D'AIR est une école de musique accréditée par le canton de Genève pour l'enseignement de la musique en cursus libre. Elle a développé une approche pédagogique novatrice de la musique, la rendant accessible à tous les enfants, dès leur plus jeune âge.

À partir d'un an et tant qu'ils le désirent, les élèves apprennent et vivent la musique dans un cadre accueillant, qui accompagne leur évolution.

En complément au cursus musical, la Bulle d'Air propose des ateliers artistiques durant les vacances scolaires.

### Objectifs de la Bulle d'Air

- ❖ Développer un enseignement pratique et théorique de la musique, sans processus d'exclusion, ni évaluation sélective, ni exigences incompatibles avec la réalité de l'élève, en privilégiant la relation à l'instrument.
- ❖ Créer une continuité pédagogique entre l'éveil musical et l'enseignement d'un instrument spécifique, en conservant la place donnée à l'improvisation, la composition et en encourageant une didactique ludique.
- ❖ Permettre aux adultes accompagnants et aux enfants une rencontre musicale qui nourrit leurs liens.
- ❖ Mettre à disposition de toutes et de tous un instrumentarium varié, à la fois classique, pédagogique et multiethnique, afin de favoriser la diversité des expériences musicales comme moteur d'apprentissages.

### Valeurs

Pour mener à bien ses objectifs, la Bulle d'Air s'appuie sur des valeurs humaines fondamentales :

#### ***L'empathie et le non-jugement***

Pour apprendre et évoluer, un enfant doit pouvoir vivre ses propres expériences, mû par sa logique, son rythme et son imaginaire. La Bulle d'Air offre ce temps dans un cadre propice. L'enseignant.e est là pour soutenir et guider l'élève sans le juger, dans ses explorations sonores et ses apprentissages.

#### ***La tolérance et le respect***

Chaque élève est unique et trouve sa place au sein de la Bulle d'Air quel que soit son niveau de développement et son rythme d'apprentissage.



### ***Le partage***

« *La musique qui se partage* » est le crédo de la Bulle d'Air. L'ouverture à l'autre et l'inclusion sont ses valeurs permanentes.

### **De l'éveil musical à la pratique instrumentale : un parcours évolutif**

La Bulle d'Air permet aux enfants de développer leur personnalité musicale et d'acquérir des compétences en suivant un cursus d'apprentissage qui s'articule en trois phases :

#### ***Éveil musical***

- Cours adultes-enfants de 1 à 5 ans
- Pré-pratique instrumentale en groupe de 5 à 7 ans

#### ***Solfège et créativité musicale***

- Cours collectifs dès 5 ans

#### ***Apprentissage d'une pratique instrumentale***

- Cours collectifs et individuels d'instruments, dès 5 ans
- Pratique de la musique en groupe et en orchestre

### **Principes de fonctionnement interne**

En tant qu'association à but non lucratif reconnue d'utilité publique, la Bulle d'Air fonctionne selon ses statuts et la législation en vigueur, de manière démocratique et participative.

### **Objectifs en matière de qualité**

Des évaluations régulières mises en place par la direction permettent aux enseignant.es et au personnel administratif d'améliorer la qualité de leur travail et de se sentir bien dans leur fonction. Un programme de formation continue est organisé annuellement, en fonction des besoins collectifs identifiés et des demandes individuelles.

La pratique pédagogique des enseignements s'appuie sur des documents internes de référence, régulièrement complétés.

#### **Rédaction :**

Joseph Frusciante, Martine Pernoud, Luna Kagabo, Margreth Petitpierre, Xuan-Nhi Nguien-Tang, Nadia Métral

Genève, le 10 février 2025

Validée par l'Assemblée Générale le 8 avril 2025